



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE PONT-ROUGE**

**30 janvier 2025**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge tenue à Place St-Louis, 189, rue Dupont, Pont-Rouge, le jeudi 30 janvier 2025 à 18 h 00, à laquelle sont présents : Mme Lina Moisan, Mme Nathalie Richard, M. Michel Brière, M. Mathieu Bisson, M. François Bouchard formant quorum sous la présidence du maire, M. Mario Dupont.

Sont aussi présents le directeur général M. Pierre Gignac et la greffière Mme Esther Godin.

Membre absent : M. Guy Côté.

*Aux fins d'interprétation du présent procès-verbal, lorsqu'il est mentionné « il est résolu à l'unanimité des conseillers présents », le maire est présumé ne pas avoir voté sauf mention à l'effet contraire.*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

M. le maire ouvre la séance et invite les élus à prendre connaissance de l'ordre du jour proposé.

028-01-2025

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS BOUCHARD  
APPUYÉE PAR MME LINA MOISAN  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

**QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté.**

**1. Ouverture de la séance et lecture de l'avis de convocation**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Service juridique et greffe**

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 600.1-2025 modifiant le règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025

**4. Questions du public se rapportant à la présente séance**

**5. Clôture de la séance**

**ADOPTÉE.**

**3. SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE**

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 600.1-2025 modifiant le règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Pont-Rouge



No de résolution  
ou annotation

Je, soussigné, M. Mario Dupont, maire, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, ce conseil procédera à l'adoption du Règlement numéro 600.1-2025 modifiant le règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025. Suivant ledit avis de motion, M. Mario Dupont procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement.

\_\_\_\_\_  
maire

4. **QUESTIONS DU PUBLIC SE RAPPORTANT À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Aucune question n'est soulevée par les personnes présentes dans l'assistance.

029-01-2025

5. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**SUR LA PROPOSITION DE M. MICHEL BRIÈRE  
APPUYÉE PAR M. MATHIEU BISSON  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la présente séance soit levée à 18 h 04.

**ADOPTÉE.**

En signant le procès-verbal, le maire conclut qu'il a signé chaque résolution.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière